

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 17 juillet 2025

L'an 2025 et le 17 juillet à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 9 juillet 2025.

Date de la convocation : 9 juillet 2025

Date d'affichage : 9 juillet 2025

Délibération N° 17-07-2025 / N°149

Etaient présents les membres en exercice : 66

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdrel, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Pascal Hemery, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Philippe Carton, Luc Delaporte, Hubert Dingreville, Benoit François, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Micéhl Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7

Membres ayant donné procuration : 16

Membres votants : 89

Absents : Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Sylvie Gabez, Jacques Nick, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Christian Boucly, Patrick Dekeyser, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez, Magalie Jonard, Alexandre Decry, Eric Caron, Henri Cuvillier, Xavier Normand.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Raymond Wacheux suppléé par Gilbert Ricart, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Stéphane Locquet suppléé par Maxime Desaulty, Jean-Pierre Marocchini suppléé par Jonathan Rogez, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne.

Absents excusés : Pascal Mestan, Guy Vasseur, Philippe Lefebvre, Olivier Gallet, Damien Bricout.

Absents ayant donné procuration : Sébastien Bertout procuration à Alexandre Hulot, Florence Dambreville procuration à Philippe Duez, Michel Petit procuration à Marie Bernard, Julien Bellengier procuration à Jean-Marie Dufay, Pierre Cuvillier procuration à Monique Debeaumont, Vincent Lacroix procuration à Jean-Paul Hemery, Romuald Delattre procuration à Freddy Balavoine, Nicolas Capron procuration à Stéphane Gomès, Raymond Lavigne procuration à Christian Thilliez, Murielle Roussel procuration à Catherine Libessart, Gérard Nicolle procuration à Michel Seroux, Roland Descamps procuration à Hugues Legoux, Joël Toursel procuration à Jean-François Varoqui, Chantal Dufresne procuration à Alain Debureaux, André Bouchind'homme procuration à Jacques Thellier, Louis Lambert procuration à Maurice Soyez.

Secrétaire de séance : Michel ACCART

Titre de la délibération : Attribution du marché de travaux 2025-T-AC-0009 « Travaux de réhabilitation de la station d'épuration de FREVILLERS (62127)»

La séance ouverte, Monsieur le Vice-Président rappelle à l'Assemblée Communautaire que lors de la réunion du 6 mars 2025 (délibération N°06-03-2025 n°50), les membres de l'Assemblée Communautaire avaient autorisé le Président à lancer une consultation pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la station de traitement des eaux usées de Fréwillers.

Monsieur le Vice-Président explique aux membres de l'Assemblée Communautaire, qu'une consultation a été lancée le 30 mai 2025 sur la plateforme de dématérialisation marchespublics596280.fr et dans le Journal d'Annonces Légales la Gazette, deux sociétés ont répondu à l'avis d'appel public à la concurrence.

Monsieur le Président présente ensuite, aux membres de l'Assemblée Communautaire, les résultats de l'analyse des candidatures et des offres du maître d'œuvre Amodiag.

Il expose les raisons qui ont conduit la Commission des marchés publics en date du 8 juillet 2025 de retenir l'offre de la société BALESTRA TP.

En effet, son offre est économiquement la plus avantageuse au regard des critères techniques exigés, le montant de son offre est de 148 463€ HT, soit 178 155,60€ TTC. Monsieur le Président propose de retenir l'offre de l'entreprise BALESTRA TP pour le marché en question.

Vu l'avis favorable des membres du Bureau communautaire en date du 9 juillet 2025, l'Assemblée communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer le marché de travaux « **Travaux de réhabilitation de la station d'épuration de FREVILLERS (62127)** » à la société BALESTRA TP pour son offre d'un montant de 148 463€ HT, soit 178 155,60€ TTC.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer le marché et les pièces afférentes à son exécution et à son règlement (imputation 2315 opération 401, service 40).

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 24/07/2025 et publication ou notification du 24/07/2025

